



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES**

**PROJET DE DISCOURS DE MONSIEUR OUMAR GUEYE
MINISTRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DU DEVELOPPEMENT ET DE
L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES**

**ATELIER DE PARTAGE SUR LE PROJET CONJOINT D'APPUI AU SUIVI ET
A LA TERRITORIALISATION INTEGRALE DES OBJECTIFS DE
DEVELOPPEMENT DURABLE "PAST - ODD"**

Saly Portudal, les 11 et 12 juin 2019

Monsieur le Président de l'Association des Maires du Sénégal ;

Madame la Représentante Résidente du Programme des Nations unies pour le Développement ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations Unies ;

Mesdames, Messieurs les Maires ;

Messieurs les Directeurs généraux, Directeurs nationaux, Chefs de service et Coordonnateurs de projet et programme ;

Mesdames, Messieurs les Secrétaires municipaux ;

Chers invités,

Il m'est particulièrement agréable de présider cet atelier d'information et de partage sur le Projet Conjoint d'Appui au Suivi et à la Territorialisation intégrale des Objectifs de Développement Durable (PAST - ODD).

A l'entame de mon propos, je voudrais vous saluer et me réjouir de votre présence qui traduit un engagement à accompagner et à soutenir la domestication des ODD dans les territoires.

Permettez-moi, tout d'abord, de magnifier l'excellent et bénéfique partenariat qui se développe entre les Agences du Système des Nations Unies particulièrement à travers la Task force ODD (Programme des Nations Unies pour le Développement "PNUD", Fonds des Nations Unies pour l'Enfance "UNICEF", Fonds des Nations Unies pour les Activités de Population "UNFPA", ...) et le Ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires (MCTDAT) à travers la Direction de la Promotion du Développement Territorial.

Aussi voudrais-je surtout exprimer, au nom de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République et de l'ensemble du Gouvernement, ma profonde gratitude aux Agences du Système des Nations unies pour leur long et fructueux compagnonnage dans le cadre de la conception et l'exécution des politiques publiques relative à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'atteinte des objectifs de développement durable.

Mesdames Messieurs, chers participants,

Notre rencontre d'aujourd'hui est l'occasion de mieux connaître les objectifs de développement durable et l'enjeu de leur territorialisation. En outre, elle constitue un lieu d'échange avec les acteurs territoriaux et les partenaires sur les modalités de mise en œuvre du Projet Conjoint d'Appui au Suivi et à la Territorialisation intégrale des Objectifs de Développement Durable (PAST-ODD).

Ainsi, elle se veut, conformément à ses termes de référence, un moment :

- de partage de l'agenda 2030 et de la domestication qui en est faite au Sénégal ;
- d'appropriation du guide de planification participative locale intégrant les ODD ;
- d'identification des éventuelles contraintes et goulots d'étranglement pouvant entraver la localisation effective des ODD ;
- de détermination des différents axes de plaidoyer pour une localisation efficace et efficiente des ODD ;
- de prise en compte des besoins en renforcement de capacités des acteurs territoriaux principalement ceux des collectivités territoriales, du point de vue de leur environnement juridique, administratif, réglementaire et financier ;
- d'engagement à intégrer et à suivre les ODD dans la mise en œuvre des politiques publiques nationales et locales.

Mesdames, Messieurs,

Vous conviendrez, avec moi, que l'efficacité et l'efficience de l'ensemble des orientations et recommandations relatives à la mise en œuvre de l'Agenda 2030, sont assujetties à une entière intégration des ODD dans les stratégies de développement local, singulièrement dans la mise en œuvre et le suivi des cibles au niveau des collectivités territoriales.

Cette localisation effective des ODD devrait permettre à notre pays de mieux prendre en compte les besoins de toutes les couches de la population et surtout des plus vulnérables. En effet, les collectivités territoriales doivent être, au premier chef, les acteurs de la mise en œuvre et du suivi des plans de développement durable.

Ceci est d'autant plus nécessaire qu'à travers l'Acte III de la décentralisation et le Plan Sénégal Emergent, les responsabilités des collectivités territoriales sont accrues, afin d'impulser un développement économique, environnemental et social.

Mesdames et Messieurs,

Sans vouloir m'appesantir davantage sur la pertinence du PAST-ODD, je souhaite partager, avec vous, la parfaite harmonie des orientations, stratégies et politiques actuelles avec les ambitions de ce projet.

D'une part, elles se conforment aux instructions de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, consistant à «promouvoir une démarche de territorialisation des politiques publiques afin de replacer les dynamiques locales au cœur des stratégies d'émergence ». Ce qui s'est réaffirmé dans les grandes orientations du Plan Sénégal Emergent (PSE), notamment dans le Plan d'actions prioritaires 2019-2023 articulé autour des cinq (5) initiatives majeures que sont (i) la jeunesse, avec comme composantes l'éducation, la formation, la santé et l'emploi ; (ii) l'économie sociale et solidaire ; (iii)

l'économie numérique inclusive ; (iv) la transition agro-écologique et (v) l'industrialisation.

Ces nouvelles orientations, au-delà du fait qu'elles visent à déclencher un véritable processus de développement territorial, interpellent tous les acteurs territoriaux à réviser leurs approches et surtout à recadrer leurs stratégies pour relever, de manière efficace, les défis du développement territorial ou, autrement dit, « produire simultanément de nouveaux progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux ».

D'autre part, elles épousent la vision de l'Acte 3 de la Décentralisation, fondée sur une option de développement plus équilibré, de promotion de territoires et de pôles économiques viables pour stimuler le potentiel de développement sur l'ensemble du territoire national.

En outre, elles tendent à résoudre l'équation de l'équité territoriale, à travers un aménagement cohérent des territoires.

Très chers participants,

La gestion de cet important projet requiert un engagement multidimensionnel de tous les acteurs.

Ainsi, après avoir félicité les collègues Maires dont les communes ont satisfait aux quatre critères de sélection, à savoir la disponibilité de l'information, la volonté politique, l'urgence socioéconomique et la priorité du Gouvernement, je les invite à porter spécifiquement la phase pilote du projet afin de faciliter sa mise à l'échelle.

Cette invite s'adresse aussi aux partenaires techniques, notamment à la Task force ODD/SNU, dont l'accompagnement louable doit se poursuivre.

Quant à mon département, j'engagerai incessamment une stratégie d'accompagnement du projet à travers la mise en place d'un comité technique en vue d'une meilleure appropriation du PAST-ODD. Sous la coordination du Directeur de la Promotion du Développement territorial, le comité technique regroupera toutes les structures du département, particulièrement celles impliquées dans l'exécution directe des actions planifiées.

Mesdames, Messieurs,

Avant de clore mon propos, permettez-moi de saluer, au nom de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, le soutien constant des Agences du Système des Nations Unies et de réitérer l'engagement du Gouvernement du Sénégal, à travers le Ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires, de ne ménager aucun effort pour l'atteinte des ODD en 2030 avec une contribution significative des collectivités territoriales.

Je voudrais aussi me féliciter de l'approche proactive du PNUD qui, en amont, a renforcé les capacités techniques des services déconcentrés de mon département et s'est engagé à accompagner l'édition du Guide de Planification territoriale intégrant les ODD. A cet effet, j'ai instruit le Directeur de la Promotion du Développement territorial, en rapport avec le PNUD, de me proposer, incessamment, un agenda pour la tenue des ateliers zonaux de partage dudit guide.

Mesdames, Messieurs,

Je reste persuadé que les résultats de nos travaux contribueront à faciliter la domestication des ODD à toutes les échelles (macro, méso et micro) ; le micro correspondant au niveau territorial, notre champ d'action.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouvert l'atelier d'information et de partage sur le projet conjoint d'appui au suivi et à la territorialisation intégrale des objectifs de développement durable dénommé "PAST-ODD".

Je vous remercie de votre aimable attention.